

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>DUREE</b>     | ✓ 1 jour   |
| <b>PUBLIC</b>    | ✓ Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).<br>L'AIPR est obligatoire depuis le 01/01/18 (voir dans l'arrêté de référence les délais et personnes concernées).                                   |
| <b>PREREQUIS</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aptitude médicale au poste (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitudes visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession)</li> <li>✓ Etre âgé de plus de 18 ans</li> <li>✓ Parler et écrire le français (NB : les traducteurs ne sont plus admis depuis le 1er janvier 2020)</li> </ul> |
| <b>OBJECTIFS</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux</li> <li>✓ Maîtriser le contenu de l'AIPR opérateur et encadrement</li> <li>✓ Obtenir sa certification AIPR concepteur</li> </ul>  |

## PROGRAMME

### Module théorique de la formation AIPR concepteur

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux
  - Investigations complémentaires
  - Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)
- Procédures de prévention en amont du chantier
  - Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS
  - DT, DICT
  - Demande de mise hors tension
  - Distances de sécurité
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

### Appréhender les missions de l'AIPR encadrant

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition

- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

## Appréhender l'AIPR opérateur

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
  - Caractéristiques des énergies
  - Atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect
  - De son environnement
  - Des marquages-piquetages
  - Des signes avertisseurs et indicateurs
  - Des moyens de repérage
  - Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

## Module pratique AIPR Concepteur

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

## Examen formation AIPR Concepteur

|  |   |
|--|---|
| <b>METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Apports théoriques et pratiques</li> <li>✓ Etude de cas et mise en situation</li> </ul>  |
| <b>MODALITES ET DELAIS D'ACCES</b>     | ✓ A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...) sous 5 jours |
| <b>ACCESSIBILITE</b>                   | ✓ Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap   |
| <b>TARIF</b>                           | ✓ Sur demande et transmis dans le devis   |
| <b>MODALITE D'EVALUATION</b>           | ✓ Evaluation formation AIPR concepteur par QCM en ligne encadré par l'Etat  |
| <b>SANCTION DE LA FORMATION</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Attestation de fin de formation</li> <li>✓ Certification AIPR concepteur</li> </ul>  |